



### Public concerné

Tout public dont la connaissance des gestes de premiers secours a déjà été acquise lors d'une formation initiale aux premiers secours. A partir de 10 ans.

### Prérequis

Diplôme PSC1 ou équivalent ou attestation de formation continue de moins de 5 ans.

### Modalités pratiques et logistiques

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni lors de la formation.

**Intervenants :** Formateurs sapeurs-pompiers diplômés d'Etat, titulaires du certificat de compétences de "Formateur aux premiers secours" (PAE FPS) et à jour de leurs formations continues.

**Evaluation :** Certificative

**Validation :** Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une fois comme sauveteur à un cas concret.

**Documentation :** Un manuel de formation conforme aux référentiels peut être remis à l'issue de la formation.

**Logistique :** Places de parking et commerces de restauration à proximité (Restauration non assurée dans la prestation).

### Accessibilité aux personnes handicapées

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat de l'UDSP.

### Renseignements pratiques

**Durée :** 4 heures en présentiel

**Nombre de participants :** 6 à 10 personnes

**Actualisation :** La formation continue permet la reconduction pour 3 ans minimum et 5 ans maximum de la validité du PSC1.

**Attestation :** Une attestation de formation continue est délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.

### Objectifs

Révision des gestes d'urgence définis dans le référentiel de compétences "PSC1" et actualisation de la formation :

- Protéger la victime et les témoins
- Alerter les secours d'urgence adaptés
- Empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

### Contenu de la formation

- Protection
- Alerte
- Etouffement
- Hémorragie
- Victime inconsciente
- Victime ne respire plus – la défibrillation externe
- Malaises
- Plaies
- Brûlures
- Traumatismes

### Planification

**Intra-entreprises :** Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

**Inter-entreprises :** Dates consultables sur notre site internet.

**Individuels :** Dates consultables sur notre site internet

### Références réglementaires

Arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement "Prévention et Secours Civiques de niveau 1".